



Assemblée générale

Distr. générale
19 août 2009
Français
Original : anglais

Soixante quatrième session

Point 57 a) de l'ordre du jour provisoire*

Mondialisation et interdépendance : rôle des Nations Unies s'agissant de promouvoir le développement dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance

Mondialisation et interdépendance: rôle des Nations Unies s'agissant de promouvoir le développement dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Au cours des dernières décennies, la mondialisation a souvent été vue comme une occasion de croissance, d'innovation et de transformation économique. La répartition de ses bienfaits était et reste toutefois sérieusement déséquilibrée, de même que ses coûts et ses conséquences préjudiciables. Les crises des carburants, de l'alimentation et du changement climatique ainsi que la crise économique et financière actuelle amplifient ces inégalités et mettent en péril les acquis du développement. Les populations les plus pauvres et les plus vulnérables des pays en développement sont frappées de plein fouet, et beaucoup commencent à douter du bien-fondé même de la mondialisation.

La crise économique actuelle est vue de plus en plus fréquemment comme une crise de la mondialisation, et plus précisément de la mondialisation financière. Elle a déjà fait chuter les cours des matières premières et réduit les échanges commerciaux et les flux d'investissement. Si les flux de l'aide commencent à diminuer eux aussi, l'impact sur les pays à faible revenu et les pauvres va être encore plus catastrophique.

* A/64/150.



La crise offre pourtant à la communauté internationale l'occasion rare de mettre l'économie mondiale sur les rails de la croissance et du relèvement économiques durables en s'attaquant plus efficacement aux défis de l'insécurité alimentaire et du changement climatique. Cet objectif peut être atteint par un multilatéralisme plus affirmé et avec la participation équitable de tous les pays, développés et en développement. À un moment où les ressources sont rares, il faut trouver des angles de financement innovants pour parvenir à réduire la pauvreté et assurer le développement économique durable. Les nouvelles méthodes doivent être élaborées dans un esprit de partenariat, de coopération et de solidarité, en ayant à l'esprit aussi bien les intérêts communs que les priorités nationales de chaque pays. L'Organisation des Nations Unies, principale institution de multilatéralisme sans exclusive, a un rôle important à jouer à l'appui de ces efforts.

I. Introduction

1. Comme l'a demandé l'Assemblée générale dans sa résolution 63/222, le présent rapport étudie le rôle de l'Organisation des Nations Unies quant à la réduction de la pauvreté et au développement durable, plus particulièrement dans le contexte de la crise économique et financière mondiale actuelle. Il donne également un aperçu des mesures et des politiques économiques à mettre en œuvre pour assurer la croissance et le développement équitables, largement participatifs et durables et souligne le rôle que peut jouer l'Organisation des Nations Unies à cet égard, ainsi que l'a demandé l'Assemblée générale dans sa résolution 63/224.

2. Au cours des 10 dernières années ou plus, la mondialisation est souvent considérée comme synonyme de possibilités de croissance, d'innovation et de transformation économique. En intégrant les économies dans le domaine des biens, des services et des flux financiers, mais aussi des idées, de l'information et des technologies, elle a apporté des bienfaits sans précédent à de nombreux pays en développement, mais a souvent eu des conséquences préjudiciables. Il faut donc aujourd'hui en exploiter les avantages potentiels tout en réduisant le mieux possible les risques et les fragilités qu'elle produit. Dans un monde en proie à des crises multiples (alimentaire, énergétique, climatique et financière), la tâche semble redoutable.

3. Les détracteurs de la mondialisation l'accusent d'être responsable de la débâcle financière, du creusement des inégalités, de l'urbanisation et du développement insoutenables, de l'inégalité des termes de l'échange et de l'insécurité. Ses partisans voient au contraire en elle la solution aux maux actuels. Quoi qu'il en soit, les nouveaux schémas d'interdépendance qui sont au cœur de la mondialisation sont clairement là pour rester. Certains indicateurs clefs de la mondialisation – le commerce et l'investissement – ont assurément souffert de la crise. Il est rassurant de constater que les gouvernements organisent des ripostes efficaces et cherchent à trouver un consensus politique national autour de mesures propres à rétablir la stabilité financière et à juguler la montée du chômage. Pourtant, ceux qui ont le moins bénéficié de la mondialisation sont ceux-là mêmes qui vont sans doute pâtir le plus lourdement de la crise, d'où la nécessité de prendre des mesures pour réduire l'impact de cette situation, surtout sur les populations les plus vulnérables. La crise économique actuelle est vue de plus en plus fréquemment comme une crise de la mondialisation financière, ce qui a de graves répercussions sur la relance et la prospérité future de l'économie mondiale. Les défenseurs de la mondialisation doivent démontrer que, au-delà de la crise, elle a un impact positif sur le développement.

4. Comme la crise actuelle ne l'a que trop montré, la mondialisation du commerce et de la finance appelle une coopération mondiale et des mesures réglementaires bien coordonnées. Du reste, la dérégulation totale des marchés et des flux financiers ne sert pas les intérêts des pays développés. Mais surmonter cette crise et les autres et en éviter de semblables à l'avenir a des implications qui dépassent de très loin la sphère de la réglementation bancaire et financière et nous plongent au cœur de la question de savoir comment relancer et élargir le multilatéralisme à l'heure de la mondialisation. L'Organisation des Nations Unies doit jouer un rôle central à cet égard. Fort de cette conviction, le système des Nations Unies a décidé de lancer une initiative conjointe dans neuf grands domaines : financements supplémentaires pour les plus vulnérables; sécurité

alimentaire; commerce; initiative pour une économie verte; pacte mondial pour l'emploi; protection sociale minimum; action humanitaire, sécurité et stabilité sociale; technologie et innovation; suivi et analyse. Cet engagement commun a été pensé pour aider les pays et la communauté internationale à affronter les crises, accélérer la reprise et concevoir un système juste et ouvert fondé sur le développement économique, social et environnemental durable pour tous. La maîtrise nationale de ces initiatives est à terme un élément critique de réussite. C'est seulement par une volonté politique et un engagement forts que la communauté internationale pourra mettre l'économie mondiale sur les rails du relèvement durable.

5. La section II du présent rapport met en évidence les principaux aspects de la mondialisation dans le contexte de la crise économique actuelle. La section III recense les principales difficultés de la lutte contre la pauvreté en temps de crise et la section IV montre que la communauté internationale doit s'attaquer sans attendre aux problèmes actuels en mettant le cap sur le développement durable.

II. La mondialisation face à la crise économique actuelle

6. La crise de l'économie mondiale met à rude épreuve le système mondial des échanges et de l'investissement. Le commerce et l'investissement international n'ont pas causé la crise et ne peuvent à eux seuls relancer l'économie, mais ils sont essentiels pour assurer à terme le développement durable.

7. Le commerce a été un secteur profitable pour de nombreux pays en développement; les effets préjudiciables de la contraction du volume des échanges sur la croissance, l'emploi et le bien-être social montrent à la fois l'importance de ce secteur et sa vulnérabilité face à la crise actuelle. On estime que le volume des échanges mondiaux devrait diminuer d'au moins 9 à 10 % cette année. Les pays en développement en général et les petits pays à faible revenu en particulier pourraient être lourdement pénalisés puisque leurs exportations représentent plus de 50 % de leur produit intérieur brut (PIB).

8. Les pays en développement vont être touchés de manière disproportionnée sous l'effet conjugué de la mévente relative de leurs matières premières et de leurs produits finis, de l'orientation à la baisse des cours des denrées, de l'inaccessibilité et des coûts des financements pour le commerce. Le produit des exportations et les recettes de l'État resteront sans doute au plus bas dans de nombreux pays, et les envois de fonds des émigrés vivant dans les pays riches vont probablement diminuer. Seuls quelques grands pays émergents pourraient être en mesure d'échapper au marasme grâce à la taille de leur marché intérieur, à leurs politiques d'investissement et à leur réglementation bancaire, qui leur ont permis jusqu'à présent de conserver un taux de croissance relativement vigoureux. Les récents événements mettent donc en péril les bénéfices mêmes produits par le moteur de croissance que constitue le commerce.

9. La situation est encore aggravée du fait de la multiplication des mesures protectionnistes, qui risquent fort d'avoir un effet domino et d'enclencher l'engrenage des représailles protectionnistes. En se basant sur les données publiées par l'Organisation mondiale du commerce, la Commission économique pour l'Asie et le Pacifique a estimé que ses États membres avaient institué au total 62 mesures touchant le commerce entre octobre 2008 et juin 2009, soit 42 mesures restrictives

et 20 mesures de libéralisation. Cette évolution est manifeste dans les pays développés; elle l'est aussi dans les pays en développement, qui pâtiront pourtant davantage de toute montée du protectionnisme puisque leurs exportations sont souvent particulièrement sensibles à ce genre de barrière et qu'ils n'ont généralement pas les filets de protection nécessaires pour aider les populations touchées. Le plus récent rapport de l'Organisation mondiale du commerce sur les mesures prises par ses membres révèle d'autres dérives restrictives – les mesures plus radicales étant néanmoins écartées jusqu'à présent. Mais malgré les appels répétés des grandes puissances mettant en garde contre les tentations de repli, rien n'indique véritablement que les États vont assouplir ou annuler leurs récentes mesures protectionnistes.

10. La montée du protectionnisme à laquelle on assiste aujourd'hui va aggraver la crise, freiner la reprise dans le monde et peut-être compromettre sérieusement les perspectives de croissance des pays en développement. De plus, le démantèlement des mesures protectionnistes, et notamment des nouvelles barrières non tarifaires, pourrait prendre très longtemps, et le commerce mondial en serait affecté pendant des années. La crise économique appelle des interventions coordonnées aux niveaux mondial et régional. De nombreux pays ont déjà dénoncé le protectionnisme, mais l'adoption de nouvelles mesures protectionnistes n'a pas cessé pour autant.

11. Les pays du G-8 se sont engagés récemment à conclure les négociations du Cycle de Doha d'ici à la fin de 2010; c'est là un signe encourageant de la résistance croissante au protectionnisme et une réaffirmation de l'importance des règles et disciplines convenues dans un cadre multilatéral. Les règles en vigueur autorisent déjà les mesures et initiatives commerciales légitimes; leur renforcement, autour de l'élément central du développement, serait peut-être l'une des initiatives collectives les plus importantes que pourraient prendre les gouvernements. L'heureuse conclusion du Cycle de Doha, concrétisée par un accord ambitieux, équilibré et tourné vers le développement, ouvrira un espace pour appuyer l'effort de développement de tous les pays. Un accord véritablement axé sur le développement aidera à préserver le système commercial multilatéral des pulsions protectionnistes.

12. Les effets de la crise sur les liquidités disponibles et donc sur l'offre de crédits à l'exportation sont bien connus : les banques et autres créanciers ne sont pas en mesure de prêter à des taux abordables le volume de capitaux dont les négociants ont besoin pour travailler. Or, beaucoup de pays en développement et de pays les moins avancés ont besoin d'aide pour le commerce afin de devenir et de rester compétitifs et d'utiliser le commerce comme outil de réduction de la pauvreté. Ils ont surtout besoin de financements qui soient prévisibles, pérennes et sans effet d'endettement. L'aide pour le commerce augmente de 10 % par an depuis 2005, ce qui a porté le montant total des nouveaux engagements à plus de 25 milliards de dollars en 2007. S'y ajoutent 27 milliards de dollars d'aide fournie aux conditions du marché par les institutions financières internationales, soit au total plus du double du chiffre de 2007. Les pays en développement bénéficiaires ont clairement fait savoir que l'aide pour le commerce était l'un des instruments multilatéraux les plus utiles pour les aider à traverser la crise et à en sortir en meilleure posture pour exploiter pleinement leurs perspectives commerciales.

13. Il faut donc manifestement consolider les acquis de l'aide pour le commerce. De plus, malgré la donne actuelle, la communauté internationale doit honorer ses engagements, c'est-à-dire accroître son appui technique, financier et politique en matière d'aide pour le commerce et appliquer le Cadre intégré renforcé pour les

pays les moins avancés de manière à augmenter les capacités commerciales et productives des pays en développement. Avec l'aide pour le commerce et un Cycle de Doha véritablement axé sur le développement, la communauté internationale peut compter sur deux outils efficaces et de très large portée pour combattre les effets préjudiciables de la crise. L'un et l'autre résultent d'initiatives d'intérêt mutuel et de coopération, et offrent une occasion supplémentaire de revitaliser la coopération multilatérale.

14. L'inversion rapide des flux de capitaux, le coût croissant du crédit et l'effondrement des valeurs boursières ont déjà pénalisé quelques marchés émergents, notamment ceux dont l'encours de la dette extérieure est encore élevé et qui doivent de nouveau emprunter auprès des institutions financières internationales. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) estime que la tourmente économique mondiale a mis un terme à un cycle de quatre années de croissance de l'investissement international : des données récentes révèlent que l'investissement étranger direct a chuté de 54 % au cours du premier trimestre de 2009.

15. Qui plus est, les envois de fonds des travailleurs émigrés, source de devises de plus en plus importante pour certains pays en développement, devraient diminuer avec la raréfaction des emplois dans les pays industrialisés. Selon les nouvelles données disponibles, ils ont atteint 328 milliards de dollars en 2008. La Banque mondiale estime qu'ils pourraient diminuer de 7 à 10 % en 2009, avant peut-être de repartir à la hausse en 2010 et 2011¹. Les envois de fonds sont toutefois relativement résilients car, si les flux migratoires ont diminué, le nombre de migrants vivant à l'étranger est resté assez stable tout au long de la crise. De plus, les migrants tendent à aider davantage leur famille restée au pays lorsque les temps sont durs. Autrement dit, les envois de fonds sont généralement contracycliques, comme on l'a vu par exemple lors des crises asiatiques en 1997 et 1998. Mais quand les migrants eux-mêmes perdent leur emploi pour cause de récession mondiale, leurs envois ne peuvent véritablement jouer ce rôle contracyclique. Il y a aussi le risque que les promesses d'aide faites aux pays les plus pauvres soient revues à la baisse en raison du ralentissement économique et des mesures budgétaires prises par les pays donateurs face à cette situation. Les conséquences seraient catastrophiques pour la plupart des pays en développement et notamment les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.

16. Les signes des limites de l'impact de la mondialisation sur le développement étaient évidents avant même l'effondrement du crédit et des liquidités qui a suivi l'éclatement de la crise actuelle. Nous devons être très attentifs à deux grandes faiblesses de la mondialisation dans sa forme actuelle : la répartition inéquitable de ses avantages et l'absence de gouvernance économique mondiale. Alors que ses avantages ont manifestement profité à quelques-uns plutôt qu'à l'immense majorité, la mondialisation, à condition d'être mieux gérée, pourrait améliorer le sort de la majorité des habitants de la planète et aider à éliminer la pauvreté. La crise n'invalide pas en elle-même les avantages potentiels de la mondialisation. Elle offre plutôt à la communauté internationale l'occasion d'engager le monde dans la voie de l'économie globale intégrée, plus équitable et plus résiliente. Cet objectif peut être réalisé moyennant un multilatéralisme et une coopération plus poussés entre tous les pays.

¹ Banque mondiale, Équipe Migrations et envois de fonds du Groupe perspectives de développement, *Migration and Development Brief 10* (juillet 2009).

III. La réduction de la pauvreté dans le contexte des crises

17. Les effets sociaux de la crise sont déjà préoccupants, mais pourraient s'aggraver. Avec des flux de capitaux en diminution et un commerce en berne, l'impact négatif de la crise sur la croissance risque d'annuler les acquis obtenus à ce jour, notamment dans les pays en développement. Il faut prendre des mesures de toute urgence faute de quoi cette situation risque d'avoir de graves conséquences pour les plus vulnérables et les sans-voix et entraîner une instabilité sociale croissante et des déplacements de population. C'est toute la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement qui est en jeu. À cet égard, il faut impérativement focaliser les efforts sur la garantie d'un travail productif décent pour tous, la protection sociale universelle contre la précarité et la vulnérabilité économiques, en particulier parmi les plus pauvres et les plus vulnérables, et les difficiles dossiers de la sécurité alimentaire et du renforcement de l'agriculture vivrière.

A. Plein-emploi productif et travail décent pour tous

18. Chacun sait que l'emploi rémunéré est la meilleure voie de sortie de la pauvreté. Pourtant, il est en passe de devenir l'un des principaux dommages collatéraux de la crise sur fond de ralentissement général de l'investissement, de la production, du commerce et des autres secteurs à forte intensité de main-d'œuvre comme le tourisme. La perte de l'emploi est l'un des principaux vecteurs de répercussion de la crise sur les ménages. Les taux de chômage explosent depuis 2008 et devraient augmenter encore en 2009 et 2010. Selon les projections initiales, quelque 50 millions de personnes vont perdre leur emploi dans les deux ans à venir, mais ce chiffre pourrait facilement doubler si la situation continue de se détériorer². Qui plus est plus, la crise aura un impact plus défavorable sur le taux d'emploi des femmes que sur celui des hommes dans la plupart des régions du monde, en particulier en Amérique latine et dans les Caraïbes³.

19. La récente tourmente a été une source de nouveaux défis pour la plupart des régions du globe, qui connaissent des difficultés croissantes pour avancer dans la voie de la croissance durable et socialement équitable et du travail décent pour tous. La dépense publique est le moyen le plus efficace de stimuler l'emploi, la production et la demande en période de crise. Certains gouvernements prennent déjà des mesures d'incitation contracycliques. Elles doivent avoir une portée suffisante et être ciblées, pérennes et coordonnées. Par exemple, l'investissement public devrait : a) privilégier les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, dont les projets d'infrastructures et de services ; et b) appuyer activement l'entrée des chômeurs sur le marché du travail, par des aides à l'embauche, l'aide à la recherche d'emploi et la formation. Reste que ce genre de mesures est plus difficile à envisager dans les pays qui ont moins de capacités. La plupart des pays en développement n'ont pas de marge budgétaire suffisante, d'où l'importance primordiale des aides extérieures.

20. La promotion de la petite et moyenne entreprise (PME) dans les pays développés comme dans les pays en développement peut aider à créer des emplois et

² ONU, *Situation et perspectives de l'économie mondiale à la mi-2009*.

³ Organisation internationale du Travail, *Tendances mondiales de l'emploi des femmes*, mars 2009.

à stimuler la création de richesses. Un tissu diversifié de PME est un moteur de croissance et de création d'emplois; il peut en outre renforcer la résilience des communautés et de l'économie en raison de sa faculté à s'adapter rapidement à l'évolution des débouchés sur les marchés locaux, régionaux et internationaux. Les institutions financières doivent être aidées et encouragées dans leur effort pour orienter leurs prêts vers les entreprises, et notamment les PME porteuses de nouveaux projets productifs et innovants. Il faut des politiques mondiales coordonnées pour soutenir les efforts nationaux et internationaux de création d'emplois, d'aide à l'entreprise durable et de création de services publics de qualité. La coordination à l'échelle mondiale peut être assurée par le Pacte mondial des Nations Unies pour l'emploi, qui comprend l'Agenda de l'Organisation internationale du Travail pour le travail décent.

B. Protéger les plus pauvres et les plus vulnérables

21. On ne saurait compter exclusivement sur les marchés pour assurer la sécurité des moyens de subsistance. La concurrence mondiale, l'externalisation, la précarisation des emplois, l'affaiblissement de la protection de l'emploi et les crises financières à répétition ont créé un climat d'insécurité qui a suscité un fort mouvement exigeant des dispositifs publics de protection sociale universelle. Les filets et les systèmes de protection sociale doivent aller de pair avec des efforts délibérés de création d'emplois rémunérés productifs. En période de récession, les gouvernements réduisent souvent leurs dépenses sociales, en particulier dans le domaine de la santé et de l'éducation, ce qui freine les progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et plante les graines de la pauvreté pour les générations futures, en particulier si les dépenses prioritaires pour l'enfance sont réduites.

22. Les régimes de protection sociale universelle sont de plus en plus considérés comme un investissement dans le capital humain propre à promouvoir la croissance et la réduction durable de la pauvreté, et non plus comme de coûteuses interventions ciblées engendrant la dépendance. L'expérience a montré qu'ils peuvent réduire l'insécurité et la vulnérabilité économiques, renforcer la capacité des ménages à se procurer de la nourriture, améliorer la nutrition chez l'enfant et l'utilisation des services de santé et maintenir les enfants à l'école. La crise actuelle et les récentes crises alimentaire et énergétique font ressortir la nécessité de mettre au point des régimes de protection sociale universelle qui permettront aux pauvres de mieux résister aux chocs micro et macroéconomiques.

23. Reste que la plupart des pays en développement n'ont pas de système de protection sociale. Selon une récente étude portant sur 144 pays en développement, 19 des 49 pays à faible revenu et 49 des 95 pays à revenu intermédiaire étudiés n'ont pas de programmes de protection sociale; un tiers environ seulement versent des prestations en espèces au titre d'un programme ou dispositif quelconque. La quasi-absence de régime de protection sociale de base des salariés dans les pays en développement est d'autant plus préoccupante que certaines structures du secteur public sont extrêmement déficientes.

24. À cet égard, la communauté internationale pourrait promouvoir et appuyer par exemple l'introduction de régimes de protection sociale minimum afin de protéger les gens durant et après les crises. Cette protection de base comprendrait deux grands volets :

a) *Des services essentiels* assurant la disponibilité et la continuité des services publics (tels que l'eau et assainissement, la santé, l'éducation, l'aide à la famille); et

b) *Des transferts sociaux* garantissant des prestations sociales de base en espèces et en nature au profit des pauvres et des groupes vulnérables afin d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, appuyer l'accompagnement nutritionnel des femmes enceintes et allaitantes, organiser des distributions de vivres au profit des pauvres et des personnes vulnérables, subventionner les types de céréales consommés par les personnes à faible revenu, accorder des exonérations et proposer des programmes « vivres contre travail », un revenu minimum garanti et l'accès à des services essentiels comme l'éducation et les soins de santé.

25. Au niveau des pays, l'action engagée pour établir un régime de protection sociale élémentaire pourrait nécessiter l'élaboration de politiques fondées sur des principes fondamentaux tels que la non-discrimination, l'égalité hommes-femmes et la participation populaire, de manière à garantir et protéger les droits des individus les plus susceptibles d'être touchés.

26. Les filets de protection sociale doivent couvrir les groupes les plus vulnérables – populations pauvres vivant dans des régions excentrées, migrants, travailleurs du secteur informel, travailleurs pauvres, enfants, femmes, jeunes et personnes âgées. Lors des crises financières précédentes, la diminution des dépenses publiques d'éducation et de soins de santé a transféré la charge de ces services aux ménages et aux communautés, ce qui a alourdi le fardeau déjà considérable qui pèse sur les femmes. Les mesures correctives doivent donc être centrées plus particulièrement sur la protection des femmes et des filles. Il importe de même de porter toute l'attention voulue aux enfants en général. Lors des crises précédentes, les taux de mortalité infantile ont augmenté, la scolarisation a chuté et des enfants ont été contraints de travailler dans des conditions dangereuses. La baisse des dépenses de santé et d'éducation a également fait basculer les enfants et leur famille dans la pauvreté. En maintenant les services essentiels pour les enfants et en veillant tout particulièrement à la sécurité nutritionnelle des familles pauvres, les pays peuvent limiter les dommages causés par la crise et protéger leurs citoyens les plus vulnérables.

27. L'impact de la crise économique et financière est multidimensionnel et la capacité de riposte des pays est très inégale. Les crises passées, qu'il s'agisse de la crise alimentaire ou de celle des carburants, ont révélé un temps de décalage de l'information considérable entre le moment où les populations vulnérables en ressentent les premiers effets et celui où les dirigeants ont accès à des données fiables afin de pouvoir faire des arbitrages difficiles. En réponse aux appels demandant à l'ONU d'aider à combler ce moment de latence, le Secrétaire général a réuni l'ensemble des organismes du système des Nations Unies afin d'élaborer un système de suivi à structure souple et légère appelé Dispositif mondial d'alerte vulnérabilité et impacts capable de suivre en temps réel l'évolution de la vulnérabilité dans ses multiples dimensions et d'aider les États Membres à atténuer les répercussions des chocs extérieurs sur les populations les plus vulnérables.

C. Vaincre l'insécurité alimentaire et renforcer le secteur agricole

28. Les progrès accomplis dans la réduction de la pauvreté et de la faim dans les pays en développement sont en passe d'être annulés. Le nombre de personnes souffrant de faim chronique est passé de 850 millions en 2006 à 1 milliard en 2009⁴. Les classes moyennes sont fragilisées dans de nombreux pays. Les groupes vulnérables – enfants, femmes, jeunes, personnes âgées, migrants et personnes handicapées – sont frappés de plein fouet. Pourtant, la crise peut être pour les dirigeants l'occasion de trouver des solutions de rechange pour vaincre la faim dans le monde et assurer la sécurité alimentaire. Comme les trois quarts des pauvres que compte notre planète vivent directement ou indirectement de l'agriculture (ils sont petits paysans, artisans, microentrepreneurs ou ouvriers agricoles), le développement rural à large assise populaire mérite une attention particulière. Même s'ils n'atteignent plus les niveaux record enregistrés récemment, les prix des denrées alimentaires restent élevés dans de nombreux pays en développement, où tout indique que les pauvres adoptent pour survivre des stratégies dommageables qui amoindrissent la qualité et la quantité des aliments consommés, d'où une augmentation des taux de malnutrition. Ces conséquences préjudiciables au développement humain à long terme touchent de manière disproportionnée les femmes, les enfants et les autres groupes vulnérables.

29. Pour que les objectifs de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire puissent l'un et l'autre être atteints, les dirigeants devront premièrement investir massivement dans les infrastructures agricoles et rurales, les nouvelles techniques d'irrigation, les meilleurs modes d'utilisation des terres et de l'eau et la revitalisation des institutions de service agricole. Deuxièmement, ils devront intégrer dans leurs raisonnements la corrélation étroite entre le marché des produits agricoles et celui des carburants, non seulement en termes de coût des intrants nécessaires à la production agricole et au transport, mais aussi d'impact des biocarburants sur les disponibilités alimentaires nettes. Troisièmement, il faut continuer d'investir dans l'agriculture et le développement de moyens de subsistance ruraux durables, qui sont de plus en plus négligés depuis des dizaines d'années. Enfin, en ce qui concerne le vieux problème toujours actuel de la sécurité alimentaire, il ne s'agit pas seulement de baisser les prix et d'accroître l'offre; encore faut-il plus fondamentalement augmenter le pouvoir d'achat et réduire la pauvreté.

30. En conséquence et par-delà l'objectif immédiat consistant à fournir une aide humanitaire aux pays les moins bien équipés pour traverser la crise actuelle, les dirigeants nationaux et la communauté internationale doivent s'attaquer énergiquement au défi plus général et de plus longue haleine de la réduction de la pauvreté et de la faim. La nécessité de mieux coordonner l'action des partenaires de développement mondiaux, régionaux et nationaux est primordiale à cet égard. C'est ainsi que l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire mise sur pied par le Secrétaire général et le Groupe de pilotage pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique ont réussi à trouver un consensus entre les principaux organismes de développement sur les mesures à prendre concrètement pour atteindre la sécurité alimentaire et les objectifs

⁴ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, *La situation des marchés des produits agricoles. Flambée des prix et crise alimentaire – expériences et enseignements*, Rome, 2009.

du Millénaire. L'Équipe spéciale a notamment défini sept domaines d'intervention propres à garantir la sécurité alimentaire :

- a) L'aide alimentaire, y compris les filets de protection;
- b) Les programmes de nutrition pour les enfants, les mères et les personnes vulnérables (aliments thérapeutiques prêts à l'emploi, nutrition maternelle, allaitement exclusif au sein, aliments enrichis);
- c) Les systèmes de protection sociale des populations vulnérables;
- d) La productivité des petites cultures vivrières, en particulier celles qui sont produites par des femmes, avec des mesures favorisant l'accès à la terre, au crédit et aux services de vulgarisation agricole, l'amélioration des systèmes d'irrigation et des infrastructures rurales, l'élaboration de mécanismes de protection contre les risques et la diversification agricole;
- e) Le développement du secteur agricole, les infrastructures, le commerce et les politiques fiscales;
- f) Les systèmes d'information et de gestion;
- g) La sensibilisation à la nécessité de prévoir des financements et des investissements adéquats, pérennes et prévisibles.

31. En vertu du Cadre d'action global élaboré par l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, il faudra investir chaque année de 25 à 40 milliards de dollars supplémentaires pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la protection sociale, le développement de l'agriculture et des infrastructures rurales et le fonctionnement amélioré des marchés de produits alimentaires. Ce fort investissement, conjugué à des termes de l'échange plus favorables aux produits agricoles, pourrait apporter les incitations nécessaires et aider les agriculteurs pauvres à produire et vendre davantage. Pour que l'investissement agricole se matérialise vraiment, le secteur public doit prendre l'initiative de mettre en place les infrastructures agricoles requises, des services de crédit rural, de recherche et de vulgarisation, voire, dans des cas exceptionnels, de commercialisation. De plus, les gouvernements et la communauté internationale doivent soutenir la recherche et développement agricole et les services d'aide et de conseil.

32. L'investissement agricole privé nécessite des investissements publics d'accompagnement. Ainsi, la construction d'une route avec des fonds publics peut désenclaver une région fertile, dans laquelle les investissements privés seront dès lors plus rentables. Pourtant, la participation croissante des acteurs privés à la recherche agronomique dans les pays développés et la patrimonialisation croissante des découvertes dans un environnement de plus en plus concurrentiel s'expliquent par l'introduction de droits de propriété intellectuelle protégés sur les variétés végétales et les produits de la biotechnologie. Qui plus est, les crédits de la recherche publique ont très nettement diminué dans tous les pays, qu'ils soient développés ou en développement, de même que les aides extérieures à l'agriculture, y compris l'aide publique au développement. Par ailleurs, la recherche et développement agricole risque de délaisser largement les champs d'étude qui correspondent aux besoins des pays en développement, au profit de ceux qui intéressent les consommateurs des pays riches, par exemple la sûreté des aliments et les questions d'environnement.

33. Les priorités de la recherche internationale doivent être réexaminées et il faut encourager la recherche participative dans les instituts de recherche nationaux, régionaux, et internationaux ainsi que dans les laboratoires privés et les milieux agricoles eux-mêmes. Les règles du droit de propriété intellectuelle devront peut-être être révisées, dans un souci d'équité, au profit des principaux gardiens des ressources génétiques et dépositaires des savoirs ancestraux, de même qu'il faudra encourager les scientifiques à partager leurs découvertes au nom de l'intérêt général. L'Organisation mondiale du commerce devra peut être instituer des règles différenciées en matière de droits de propriété intellectuelle, du moins pour le court et le moyen termes, afin que les pays en développement aient le temps d'établir les infrastructures juridiques nécessaires au bon fonctionnement du régime de la propriété intellectuelle, et elle devra faire en sorte qu'ils puissent avoir accès aux nouvelles technologies à un prix abordable.

34. La productivité agricole a beaucoup augmenté grâce aux progrès des sciences et des techniques, au prix d'effets secondaires dans le domaine social et environnemental auxquels on s'intéresse assez peu. La réalisation des objectifs de développement durable exige une réorientation radicale des sciences, des techniques, des politiques, des capacités et de l'investissement agricole. Il faut se tourner davantage vers la préservation des sols fertiles, la remise en état des terres dégradées et la production durable grâce par exemple aux méthodes de culture économes en intrants et en ressources, qui réduisent la nécessité de recourir massivement aux apports de toutes sortes et cadrent bien sociologiquement parlant avec l'agriculture à petite échelle. L'agriculture biologique, par exemple, contribue sensiblement à réduire l'insécurité alimentaire et la pauvreté dans certaines régions d'Afrique, et elle permet d'améliorer les moyens de subsistance des ruraux⁵. On pourrait aller encore plus loin dans ce domaine avec des politiques porteuses et des appuis institutionnels, ce qui appelle une réorientation des budgets de la recherche et des sciences et un renforcement des liens entre les scientifiques, la formation agricole, les services de vulgarisation et les agriculteurs.

IV. Le développement durable face aux crises

35. La crise alimentaire, la crise des carburants et la crise économique ont créé un faisceau de problèmes indissociables que viennent encore compliquer les dérèglements climatiques. Car le changement climatique va accentuer l'insécurité alimentaire et aggraver la crise des carburants, et les plus pauvres seront frappés de plein fouet. Alors que la demande de ressources naturelles ne cesse d'augmenter, le changement climatique va imposer de nouvelles limites à la disponibilité des terres et des ressources en eau, ce qui aura des répercussions néfastes sur l'agriculture, la pêche, la foresterie et donc sur les moyens de subsistance des populations qui vivent de ces secteurs d'activité, et poussera à la hausse les prix de l'alimentation et des ressources naturelles.

36. On assiste en même temps à une urbanisation galopante qui se traduit par une croissance anarchique et anti-écologique des villes s'accompagnant d'un changement des habitudes de vie. L'économie globale a adopté un mode de

⁵ PNUE/CNUCED, Équipe spéciale pour le renforcement des capacités dans les domaines du commerce, de l'environnement et du développement, *Agriculture biologique et sécurité alimentaire en Afrique*, 2008.

croissance qui pousse la consommation de biens matériels et d'énergie au-delà des limites de ce que peut donner la planète. De nombreuses entreprises utilisent plus de matières premières et d'énergie que nécessaire à leur production. Elles continuent d'utiliser des techniques obsolètes et inefficaces et un système de gestion de l'environnement inadapté. C'est particulièrement le cas des PME et des industries des pays en développement. Tous ces points problématiques vont amoindrir la capacité des pays en développement à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

A. Le changement climatique

37. Il est primordial d'affronter la crise liée au changement climatique sans perdre de vue la nécessité de promouvoir le développement durable et d'éliminer la pauvreté. Il faut pour ce faire gérer les ressources économiques et naturelles dans une perspective à long terme plus ouverte et pérenne. Les grands investissements à long terme aideront de manière décisive les pays à tous les stades du développement à s'engager dans la voie de la croissance forte à faibles émissions de carbone. La crise financière offre l'occasion de changer de fond en comble les modes de développement économique, d'investissement, de production et de coopération internationale. Il faut explorer les nouvelles trajectoires de développement durable en choisissant des technologies propres à faibles émissions de carbone et en misant largement sur les énergies renouvelables. Tout accord qui pourrait être conclu à la Conférence de Copenhague sur le changement climatique devra être fondé sur une vision commune issue des principes essentiels inscrits dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques : responsabilités communes mais différenciées et capacités respectives. Les États parties aux négociations doivent montrer clairement leur ferme volonté de réaliser l'objectif global de développement durable, promouvoir également les considérations d'équité telles que la réduction de la pauvreté, et parvenir à une unité de vues sur la répartition des revenus et sur les émissions par tête. La conclusion d'un accord à Copenhague exigera un engagement politique au plus haut niveau mais aussi une mobilisation citoyenne dans le monde entier. Il faut en effet mobiliser les populations pour que les initiatives convenues soit mises en œuvre concrètement à tous les niveaux. Le Secrétaire général a déjà pris les devants en mobilisant l'ensemble du système des Nations Unies dans la perspective d'une grande campagne mondiale de sensibilisation et d'information sur les questions climatiques avant la Conférence de Copenhague. Considérant que le changement climatique est la question charnière de notre temps et qu'il faudra une impulsion politique au plus haut niveau pour parvenir à un accord juste, équilibré et pragmatique à Copenhague, il a décidé d'accueillir un Sommet de chefs d'États et de gouvernements sur le changement climatique le 22 septembre 2009, dans l'espoir d'enclencher la dynamique nécessaire pour mettre les négociations sur les rails en exhortant les dirigeants de la planète à sceller un accord à Copenhague.

38. La réduction des émissions de gaz à effet de serre va exiger des investissements massifs et complémentaires couvrant plusieurs secteurs, dans le but de mettre un coup d'arrêt à la déforestation et à la dégradation des terres, de repenser l'habitat pour en améliorer l'efficacité énergétique et de reconfigurer les systèmes de transport, mais toute nouvelle stratégie intégrée d'adaptation au changement climatique et de développement durable suppose une transition énergétique dont l'objectif ultime doit être d'améliorer l'efficacité énergétique et de réduire la dépendance vis-à-vis des énergies fossiles, notamment le pétrole et le

charbon, au profit des énergies renouvelables, à commencer par l'énergie éolienne et solaire ainsi que les biocarburants de dernière génération (non issus de plantes alimentaires).

39. Les pays développés ont des économies matures qui disposent de services énergétiques modernes adéquats (et même parfois superflus). Ils n'ont pas besoin de développer massivement leurs infrastructures énergétiques. Pourtant, il faudra faire évoluer les habitudes et prévoir des investissements conséquents pour sevrer les systèmes énergétiques de leur dépendance vis-à-vis des énergies fossiles et parvenir à un taux d'émissions zéro d'ici la fin du siècle ou avant. Les pays en développement sont au contraire très handicapés par la vétusté de leurs infrastructures énergétiques et auront besoin d'investissements majeurs dans ce secteur pour satisfaire la demande actuelle et accompagner le développement économique. Ils doivent pour ce faire transformer de fond en comble leur économie et auront besoin de transferts technologiques et financiers massifs en provenance des pays développés.

40. La réduction des émissions de gaz à effet de serre a malheureusement très peu progressé car les pays développés n'ont pas tenu les objectifs convenus dans le Protocole de Kyoto. Les pays en développement doivent également limiter l'augmentation de leurs émissions à l'avenir. Le fait que beaucoup aient commencé à le faire est une nouvelle encourageante. Il faut donner un coup de pouce à l'investissement pour doper la croissance et augmenter les ressources nationales des pays en développement. Mais pour être prévisible, ce financement doit être non pas ponctuel et volontaire mais plutôt s'inscrire dans des engagements à long terme, fondés par exemple sur des mécanismes de prorata (par exemple prélèvement d'un pourcentage sur les flux financiers et contributions obligatoires proportionnelles au PIB). Des options plus larges, par exemple une taxe sur les mouvements de capitaux, les transports internationaux, la consommation d'énergie ou les émissions de carbone, le volume des opérations sur les marchés du carbone, l'adjudication des permis d'émission et autres mesures peuvent produire chaque année des flux financiers supplémentaires de l'ordre de dizaines de milliards de dollars.

41. Même si les dirigeants sont en mesure d'opérer rapidement la transition vers un régime de croissance à faibles émissions de carbone, les conséquences inévitables du changement climatique, par exemple la hausse des températures, vont entraîner des chocs et des dérèglements graves, à savoir l'expansion des zones arides, l'élévation du niveau des mers, la fonte des glaces et du manteau neigeux, ainsi que des phénomènes météorologiques extrêmes. Au cours des prochaines décennies, ces phénomènes vont menacer et détruire des moyens de subsistance partout dans le monde, en particulier ceux des populations déjà vulnérables, y compris dans les pays développés. L'adaptation au changement climatique devra être l'élément central de tout programme intégré et complet d'action face à l'évolution du climat.

42. Les menaces sont particulièrement présentes dans les communautés rurales, où globalement plus d'un tiers des ménages seront contraints d'affronter des conditions précaires. Face à cette situation, il est primordial de donner aux populations vulnérables les moyens de protéger leurs systèmes de subsistance, de diversifier leurs sources de revenus, de changer leurs stratégies de survie ou de migrer, si telle est la meilleure solution. Un certain nombre de changements peuvent les aider dans ce sens : modifier les habitudes de consommation et les modes de préparation des aliments; mieux gérer l'eau à usage agricole; promouvoir la gestion durable du

cheptel; pratiquer l'agriculture de conservation, utiliser les nouvelles technologies, modifier le calendrier des plantations et des semailles, renforcer les services d'appui, notamment aux petits paysans, moderniser les infrastructures (routes, installations de stockage et réseaux d'irrigation) et promouvoir la biodiversité agricole.

43. Les forêts assurent la subsistance de près de 25 % de la population mondiale, dont une grande partie vit sous la menace du changement climatique. Certaines mesures peuvent aider les forêts à s'adapter au changement climatique – on pourrait par exemple favoriser la capacité d'adaptation des différentes essences, essentiellement en maximisant la diversité génétique sylvicole et en adoptant des principes de gestion comme l'exploitation forestière à faible impact. D'une manière plus générale, l'investissement dans la diversification économique et la création d'emplois, la gestion améliorée des terres, des sols et des ressources en eau devront faire partie intégrante d'une stratégie plus globale.

44. Un nouvel accord sur le climat crédible sur le plan scientifique et tourné vers l'avenir donnerait des gages de certitude et de continuité pour les marchés du carbone et signalerait clairement que les énergies renouvelables vont devenir une composante de plus en plus importante de l'offre énergétique globale et des contributeurs majeurs du programme de développement durable, notamment de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à la pauvreté.

45. Certains pays en développement réfléchissent déjà à d'autres schémas d'action, par exemple des plans d'adaptation nationaux. Ils s'intéressent à des projets d'infrastructure à l'épreuve du climat (systèmes de transport et d'irrigation, par exemple), au suivi et à la gestion renforcée des risques de catastrophe et à la planification rationnelle de l'utilisation des terres. Mais ils devront pour aller de l'avant surmonter un certain nombre de contraintes dont la pénurie de financements, des capacités institutionnelles insuffisantes et une approche trop étroite du développement. Par ailleurs, la pérennité de la réussite sera subordonnée à l'adoption de politiques de développement efficaces articulant plus l'adaptation avec l'effort engagé pour lever les difficultés et les obstacles à la croissance et au développement.

46. Pour de nombreux pays en développement, l'adaptation obéit encore essentiellement à la nécessité de diversifier l'économie pour ne plus être tributaire d'un nombre restreint d'activités, le plus souvent dans le secteur primaire – qui sont sensibles aux chocs et aux dérèglements climatiques. Le Gouvernement mozambicain, par exemple, a élaboré des plans ambitieux de développement durable de la région côtière, avec des infrastructures (transports, assainissement et approvisionnement en eau), la révision des plans d'aménagement et la gestion « douce » du problème de l'érosion des plages. Ces plans, qui donnent une excellente occasion de mettre en œuvre des projets de développement à grande échelle, doivent tenir compte des risques climatiques de manière intégrée sur des échelles temporelles saisonnières, interannuelles et multidécennales.

47. La mise au point de technologies à faible émission de carbone obéira à des facteurs comme la stimulation de l'offre (sous forme par exemple de crédits ciblés à taux bonifié) et l'induction de la demande (par exemple un prix du carbone déterminé par la politique des prix). L'importation de ces technologies se traduirait par des améliorations plus marquées de l'efficacité énergétique, une part accrue des énergies renouvelables (plus de gaz naturel et moins de charbon), le déploiement rapide de la capture et de la séquestration du carbone. L'investissement dans le

marché des énergies renouvelables a démenti à certains égards la récession mondiale, avec une croissance d'environ 5 % – passant de 148 milliards de dollars en 2007 à environ 155 milliards globalement en 2008. En particulier, l'investissement dans les nouvelles sources d'énergie (éolienne ou solaire, biocarburants, etc.) a augmenté de 13 % en 2008, pour atteindre 117 milliards de dollars. C'est là une bonne nouvelle, mais il importe aussi de renforcer l'engagement des sociétés en faveur d'un paradigme énergétique de faibles émissions de carbone pensé sur la durée. De plus, le recentrage du dispositif de subventionnement des énergies fossiles au profit des énergies propres accélérerait la transition vers la croissance forte à faibles émissions de carbone.

48. Ces transformations du système énergétique doivent être appuyées par la recherche et développement et s'accompagner d'une suppression des barrières commerciales et d'un renforcement effectif des capacités. Les centres d'innovation en matière de technologies à faibles émissions de carbone pourraient jouer un rôle important à cet égard. La combinaison des divers éléments que sont la recherche fondamentale, les essais sur le terrain, les services d'incubation d'entreprise, l'injection de capital-risque, le conseil et l'appui techniques, les politiques et les analyses de marché sera également tributaire des conditions et des problèmes locaux. Dans certains cas, l'initiative régionale sera peut-être la meilleure manière de faire des économies d'échelle et de volume.

49. À court et à moyen termes, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets renchérit cependant le coût du développement. Il faudra peut-être injecter jusqu'à 40 milliards de dollars pour protéger les investissements existants contre les aléas climatiques, et beaucoup plus encore pour qu'ils aient la résilience nécessaire face aux événements à venir. Le Programme des Nations Unies pour le développement a avancé le chiffre de 86 milliards de dollars par an (à l'horizon 2016) et davantage encore si l'on n'agit pas rapidement pour atténuer le problème. L'investissement dans les mesures d'atténuation à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de stabilisation va devenir beaucoup plus prioritaire.

50. Le financement de ces investissements sera l'un des principaux points d'achoppement de la transition vers l'économie à faibles émissions de carbone dans la plupart des pays en développement, notamment là où le marché intérieur des technologies peu polluantes est étroit. Les pays développés doivent fournir des financements suffisants, prévisibles, sûrs et accessibles, partager les technologies et renforcer les capacités afin d'appuyer et accompagner les efforts que font les pays en développement pour s'adapter au changement climatique et en atténuer les effets.

B. Une nouvelle donne planétaire durable

51. La durabilité de la croissance économique et du développement est menacée non seulement par le changement climatique, qui monopolise une grande partie de l'attention, mais aussi du fait de la disparition des ressources forestières et de la perte de biodiversité, de la pollution, de la dégradation de la qualité de l'air et des ressources en eau. Une nouvelle donne planétaire mondiale pourrait s'employer à définir un nouveau programme d'action publique visant à engager les pays sur une voie de développement différente protégeant la base de ressources naturelles de manière équitable sans compromettre la création d'emplois ni le rattrapage des retards de croissance. Ce genre d'objectif ne peut être atteint qu'au moyen d'initiatives de coopération entre gouvernements des pays riches et des pays

pauvres. Ces initiatives pourraient être mises en œuvre en partie en utilisant les ressources mobilisées dans le cadre des mesures incitatives des pays développés. Il faudra aussi prévoir à moyen terme des réformes des systèmes financiers et commerciaux pour soutenir une économie mondiale plus stable et promouvoir la croissance par l'investissement dans une économie à faibles émissions de carbone. Cette croissance ne sera viable à long terme que si les pays en développement sont en mesure de mobiliser des ressources propres suffisantes. Ils doivent également pouvoir acquérir les nouvelles technologies à un prix abordable.

52. Un investissement équivalant à 1 % du PIB mondial (environ 750 milliards de dollars, soit un quart du volume total des mesures d'incitation fiscale proposées) durant les deux prochaines années permettrait de mettre en place le niveau minimum d'infrastructures vertes nécessaire à l'« écologisation » avancée de l'économie mondiale⁶. Dans les grandes économies, les mesures d'incitation fiscale devraient privilégier l'investissement dans les transports durables, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, le peuplement forestier et le reboisement, l'agriculture durable et la protection de la biodiversité. Les pays en développement doivent impérativement élaborer eux aussi des programmes de mesures incitatives. Les investissements dans les infrastructures de base peuvent ouvrir la voie du développement durable; ils doivent être ciblés sur les groupes et les régions pauvres et vulnérables. Les pays les moins avancés seront nombreux à devoir faire appel à l'aide et à l'assistance étrangère, tant financière que non financière (par exemple l'accès à la technologie), pour se préparer à entrer dans l'ère de l'économie durable.

53. L'Initiative pour une économie verte lancée par l'ONU répond à la nécessité de relever les grands défis du développement et de rééquilibrer les stratégies de croissance en encourageant les dirigeants de tous les pays à faire une place suffisante aux investissements verts dans leurs politiques contracycliques. L'initiative s'articule autour de trois grands objectifs :

- a) Contribuer de manière significative à la relance de l'économie mondiale, à la sauvegarde et à la création d'emplois ainsi qu'à la protection des groupes vulnérables;
- b) Promouvoir une croissance durable largement partagée et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier celui visant à mettre un terme à la pauvreté extrême d'ici à 2015; et
- c) Réduire la dépendance vis-à-vis du carbone ainsi que la dégradation des écosystèmes.

54. L'Initiative pour une économie verte évaluera les avantages et inconvénients relatifs des investissements verts et des pratiques habituelles et proposera de nouvelles mesures pour soutenir l'investissement vert. En ce qui concerne les pays très pauvres, elle donnera les moyens de comprendre comment les investissements verts faits tout en bas de l'échelle économique peuvent contribuer à réduire la pauvreté et quelles sont les politiques susceptibles d'avoir l'impact le plus large et le plus durable sur la réduction de la pauvreté. L'économie durable doit aller de pair avec de nouveaux programmes de formation s'adressant aux pauvres, dans un souci d'amplifier ses dimensions économiques, sociales et environnementales.

⁶ Programme des Nations Unies pour le développement, *Nouveau Pacte vert mondial* – Note d'orientation, mars 2009.

55. Le double défi du développement et du changement climatique ne pourra être relevé que par une transformation radicale de l'appui financier et technologique dispensé aux pays en développement, transformation qui supposerait que les pays développés tiennent les promesses d'appui qu'ils ont faites de longue date aux pays en développement et qu'ils définissent une véritable stratégie d'appui aux investissements que devront faire les pays en développement pour passer rapidement à un régime de forte croissance à faibles émissions de carbone. Il faut remettre le curseur sur le développement; le régime et les mécanismes de gouvernance doivent créer des liens et des processus appropriés autour du développement durable à l'échelon international, dans l'esprit de confiance inhérent aux relations entre les pays développés et les pays en développement au service du développement durable.

1. Nouveaux mécanismes de financement

56. L'investissement actuel dans le système énergétique mondial est estimé à quelque 500 milliards de dollars par an. Le scénario de croissance durable exigerait un investissement au moins deux fois plus élevé durant les prochaines décennies – environ 1 000 milliards par an, soit 20 000 milliards d'ici 2030. Le montant même de ces financements pourrait donc justifier des changements plus radicaux dans l'architecture internationale existante. Les mesures suivantes pourraient être envisagées :

a) *Un régime mondial de tarification des rachats*, qui permettrait de garantir les prix de rachat proposés aux producteurs d'énergie renouvelable dans les pays en développement sur les deux prochaines décennies;

b) *La réforme du mécanisme pour un développement propre* : la réforme du mécanisme a été activement menée de manière qu'il soit axé sur les programmes et/ou les politiques plutôt que sur les projets, en escomptant ainsi un meilleur impact, des cycles de financement plus courts et des coûts de transaction moins élevés;

c) *Les mécanismes de financement du secteur forestier* : plusieurs initiatives de financement ont été lancées pour aider à réduire les émissions provenant de la déforestation et du dépérissement des forêts, avec notamment le Fonds de partenariat pour la réduction des émissions de carbone forestier (Banque mondiale) et le Fonds de partenariat pour la réduction des émissions de carbone forestier des Nations Unies (Programme UN-REDD).

2. Transferts de technologies

57. Les pays en développement vont avoir besoin d'appuis pour acquérir leurs propres capacités technologiques de manière à pouvoir passer sans heurts à une économie à faibles émissions de carbone toute en préservant leur compétitivité dans une économie mondiale ouverte. Ce soutien pourrait compter les éléments ci-après :

a) *Un programme de technologies climatiques*. Un programme opérationnel, appuyé par un secrétariat et divers groupes d'experts, doit être établi, éventuellement sous les auspices de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, pour examiner les différentes dimensions du défi technologique que doivent relever les pays en développement et, le cas échéant, apporter une assistance technique dans des domaines comme l'efficacité énergétique des bâtiments, l'écologisation des chaînes d'approvisionnement industrielles, la mise en place et l'entretien des infrastructures

des énergies renouvelables, la gestion intégrée des déchets, des ressources en eau et de l'assainissement, les services de promotion et d'accompagnement de l'agriculture durable;

b) *Un fonds mondial pour la recherche-développement et la démonstration.* À l'heure actuelle, l'investissement dans les activités de recherche-développement et de démonstration dans le domaine énergétique atteint à peine 2 dollars par personne et par an. Ce chiffre doit être revu nettement à la hausse pour que la transition vers les nouvelles technologies énergétiques avancées puisse intervenir;

c) *Un régime équilibré de propriété intellectuelle touchant les transferts de technologie.* Les Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques doivent s'accorder sur le rôle de la propriété intellectuelle en matière de transfert de technologie. Les flexibilités figurant dans l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce telles que les licences obligatoires, les exceptions aux droits conférés par un brevet, les contrôles concernant les licences contractuelles et la stricte application des critères de brevetabilité sont limitées à des situations précises et il est généralement plus difficile de les rendre opérationnelles dans les pays en développement. Des options comme la possibilité donnée aux pays en développement d'exclure certains secteurs critiques du champ de la brevetabilité ou le pool technologique mondial du changement climatique doivent être sérieusement envisagées. Il faut en outre étudier les modalités d'accès des entreprises des pays en développement aux technologies mises au point grâce à des fonds publics.

3. Commerce

58. À l'heure où les gouvernements commencent à s'attaquer sérieusement au problème du changement climatique, il faut relancer le vieux débat au sujet du commerce et de l'environnement sur la question de savoir comment distinguer entre les mesures légitimes de protection de l'environnement et de la santé prévues par les règles de l'Organisation mondiale du commerce et les mesures de protectionnisme déguisé. Comme les subventions servent et continueront de servir à appuyer le développement des énergies de substitution, il faudra également étudier la manière de les gérer et déterminer lesquelles ne peuvent pas être contestées devant l'Organisation mondiale du commerce.

V. Recommandations

59. **La crise actuelle touche l'ensemble des pays développés et en développement et frappe de manière disproportionnée les populations les plus pauvres et les plus vulnérables. Les vecteurs de la mondialisation – échanges commerciaux et circulation des capitaux, des connaissances et des technologies – ont permis d'atteindre les vigoureux taux de croissance et de développement constatés dans de nombreux pays en développement. La plupart de ces pays risquent toutefois de perdre tous ces acquis sous les coups de boutoir de la crise économique mondiale.**

60. **La mondialisation ne doit pas être rejetée mais plutôt être mieux comprise et mieux gérée au profit des pays en développement. L'expérience montre que les crises peuvent également fournir l'occasion d'opter pour un mode de développement plus équitable et durable, avec :** a) des solutions globales qui

associent les pays en développement aux processus mondiaux de prise de décisions; et b) l'intégration des dimensions sociales et environnementales dans les systèmes économiques et financiers. Ces défis doivent être relevés par un multilatéralisme plus ouvert attentif à servir à la fois les intérêts des pays en développement et ceux des pays développés, tout en tenant compte de la vulnérabilité particulière des pays pauvres.

61. L'Organisation des Nations Unies a un rôle essentiel à jouer en ce sens qu'elle peut aider à gérer les diverses ramifications des crises. Elle peut préserver le dialogue et faciliter la coordination des interventions sur la base d'un processus de prise de décisions largement ouvert. Elle a également la capacité voulue pour produire des analyses impartiales et des recommandations pragmatiques de politiques générales dans ce domaine.

62. Dans leurs interventions face à la crise, les pays développés doivent analyser les conséquences de leurs actions pour les pays en développement. De leur côté, les pays en développement doivent mettre en œuvre des politiques qui leur permettent de consolider leur économie. Et surtout, les pays sont les principaux acteurs et la communauté internationale doit leur offrir un appui sans faille, ce qui implique :

a) Des décisions constructives et diligentes visant à réduire les asymétries entre pays développés et pays en développement quant à la mise en œuvre des mesures contracycliques nécessaires et au renforcement de la protection sociale;

b) Des politiques plus cohérentes aux niveaux mondial, régional et national. Les parties prenantes doivent miser sur la dynamique actuelle de coopération multilatérale renforcée pour promouvoir un cadre véritablement ouvert de gouvernance mondiale;

c) Le renforcement des capacités des gouvernements de concevoir, financer et mettre en œuvre les politiques adéquates, tout en les coordonnant avec celles des partenaires internationaux. Le système multilatéral joue un rôle central dans l'élaboration et la mise en œuvre de mesures globales cohérentes face à la crise et dans leur traduction concrète au niveau national. Les organisations internationales doivent travailler de concert au niveau des pays dans le cadre d'une approche commune et complémentaire de la crise;

d) Une volonté politique renforcée d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement dans les délais prévus en mettant en œuvre les initiatives conjointes proposées par le système des Nations Unies pour surmonter des crises multiples inextricablement liées;

e) Un consensus mondial quant à la nécessité de se garder du protectionnisme et de promouvoir le commerce. La conclusion équilibrée du cycle de négociations multilatérales sur le commerce, avec un accord centré sur les besoins des pays en développement et prévoyant des mesures complémentaires d'aide pour le commerce, serait un signe positif dans cette direction;

f) L'heureuse conclusion de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui doit avoir lieu en décembre 2009 et qui promeut également les aspirations au développement des pays les plus pauvres;

g) La coopération renforcée à tous les niveaux afin d'aborder de front les problématiques de la sécurité alimentaire, du changement climatique et de l'énergie, notamment l'accès à l'énergie, la diversification énergétique (y compris le développement des énergies renouvelables) et les transferts de technologie.
